



# Pour les élus, le retour à la «vie normale» se complique

LISE BAILAT  
[lise.bailat@lematindimanche.ch](mailto:lise.bailat@lematindimanche.ch)

**POLITIQUE** Une étude de l'Université de Lausanne s'est penchée sur l'envers du décor du système de milice. Une première en la matière!

Ils n'ont jamais été aussi nombreux que cette année à vouloir siéger au Conseil national. Plus de 4600 candidats se présentent. Pourtant, si la vie de parlementaire fédéral a son lustre, elle compte aussi des facettes moins enviables. Pour la première fois, une étude de l'Université de Lausanne (UNIL), que nous dévoilons aujourd'hui, documente les difficultés qui peuvent survenir pendant et à la fin du mandat.

Sous la houlette du professeur Martial Pasquier, les chercheurs ont envoyé un questionnaire aux membres de l'association des anciens élus de l'Assemblée fédérale, qui ont siégé de 1983 à 2015. Résultats: 25% des sondés disent avoir vécu une transition difficile entre leur mandat de parlementaire fédéral et le retour sur le marché du travail, tandis que 54% la décrivent comme facile et que 21% coupent la poire en deux. Mais l'évolution est très claire: la transition devient de plus en plus compliquée au fil des années.

Le système de milice suisse est précisément censé éviter ces écueils. Mais il est à la peine. L'étude de l'UNIL le prouve: 40% des élus confient avoir eu des difficultés à concilier leur vie parlementaire et leur vie professionnelle. Une difficulté encore plus marquée pour les femmes (60%) et pour les élus de gauche. Si l'on prend les extrê-

mes, le fait d'être élu à Berne agit comme un ascenseur professionnel pour les hommes de droite et comme un plongeur pour les femmes de gauche. Là encore, la conciliation est de plus en plus difficile, législature après législature.

«Ces tendances - difficulté à concilier puis à se réinsérer - sont claires. Si la situation n'apparaît pas encore aiguë, on peut penser que les problèmes vont s'accroître, avec des parlementaires plus jeunes, la disponibilité croissante qui leur est demandée et une société axée sur une communication rapide», souligne Martial Pasquier.

Les chercheurs ont soumis aux sondés une série de mesures qui pourraient atténuer les écueils rencontrés (validation des acquis, rente, salaire, etc.). Mais aucune ne dégage une majorité. «Les anciens élus nous disent que ce qui existe suffit. Ils se montrent ouverts à l'idée de renforcer l'aide d'urgence pour des situations ponctuelles, mais ne sont pas prêts à une remise en cause fondamentale du système», relève le professeur. Ce résultat a son importance. Car l'étude de l'UNIL a été lancée suite à des discussions menées avec des membres de l'Assemblée fédérale et des services du parlement, alertés par la multiplication des interventions parlementaires sur le sujet.

L'étude s'intéresse aussi à la réinsertion professionnelle des anciens conseillers d'État. Le sondage montre que plus la personne a quitté un Exécutif récemment, plus elle a du mal à se réinsérer sur le marché du travail. Ce qui a changé? La pratique de la rente à vie, peu à peu abolie d'un canton à l'autre. Tous les anciens ministres interrogés qui ont exercé de 1983 à 1994 en percevaient une, contre 39% pour la pé-



riode 2015-2018. Et sans surprise, plus leur rente est importante, plus la réinsertion professionnelle est jugée facile par les sondés. «La tendance générale est à la suppression de la rente à vie. Et en même temps, on tolère moins le fait que des anciens magistrats exercent des activités dans des organismes proches de l'État ou liées à leur ancienne fonction. Cette ambiguïté pourrait à terme rendre la réinsertion plus difficile», analyse Martial Pasquier.



**DOMINIQUE DE BUMAN**  
*Conseiller national (PDC/FR), 63 ans*

**Être un élu fédéral, ça aide sur le marché du travail?**

Des organisations viennent vous chercher. Mais il n'y a plus l'automatisme d'un nouveau mandat qu'évoquaient les anciens magistrats il y a vingt ans. Cela ne tombe pas comme des cailles rôties. Pour ma part, je ne veux pas entrer dans les détails parce que c'est en cours. Mais des choses se sont concrétisées.



**RAPHAËL COMTE**  
*Conseiller aux États (PLR/NE), 39 ans*

**Qu'allez-vous faire après votre vie de parlementaire?**

Je suis parlementaire jusqu'au 2 décembre, et je ne serai plus un personnage public à partir de cette date. Ce qui se passera ensuite n'est pas encore défini. Je ne commencerai mes recherches qu'à la fin de l'année.



Photos: Odile Meylan, Keystone



**FATHI DERDER**

*Conseiller national (PLR/VD), 48 ans*

**Comment vivez-vous la transition vers la «vie normale»?**

Très bien... parce que j'ai gardé mes activités professionnelles tout au long de mon mandat! C'est d'ailleurs le conseil que je pourrais donner à tout nouvel élu. Je continuerai pour ma part à être journaliste et compte développer d'autres activités de conseils autour de la promotion économique.